Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Montérégie-Ouest
Québec

Note de service

DESTINATAIRES :	Marie-Luce Marquis, chef d'unité de la suppléance rénale Louise Auger Châteauguay
EXPÉDITEUR :	Annie Marceau, ICASI – responsable de la prévention et du contrôle des infections – Jardins-Roussillon
DATE :	Le 24 octobre 2017
OBJET :	**Dépistage périodique des bactéries multirésistantes**

La situation épidémiologique actuelle à l'unité de suppléance rénale permet de distancer le dépistage systématique des usagers de cette unité. En attendant la mise à jour de l'ordonnance collective (OC-6009), nous désirons vous informer d'un changement dans la fréquence des dépistages des bactéries multirésistantes (BMR). Le dépistage SARM, ERV et EPC-A pourra dès maintenant être effectué aux 2 mois.

L'usager ayant été hospitalisé ou recevant des soins en milieu hospitalier (autre que le HAL) pendant plus de 24 heures, devra être dépisté pour recherche de SARM, ERV et EPC-A et installé en précautions additionnelles (contact B) lors de son retour en hémodialyse. Pour la recherche du SARM et l'ERV chez un usager non connu porteur, il est requis d'attendre un résultat négatif avant de cesser les précautions et pour l'EPC-A, il est requis d'attendre 2 dépistages négatifs consécutifs.

Les conseillères à la prévention et au contrôle des infections sont disponibles pour répondre à vos questions et vous êtes invités à les contacter au besoin.

Nous vous remercions de l'attention portée à cette note de service et de votre habituelle collaboration.

AM